



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-125895>

Département(s) de publication : **971**

Annonce n° **24-125895**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : France Travail Guadeloupe et Iles du Nord

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHÉ DE SERVICES DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE AU BENEFICE DES PERSONNES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI DE LA REGION GUADELOUPE ET ILES DU NORD - AFC 2024

Description : Le marché a pour objet l'achat par France Travail Guadeloupe et Iles du Nord de parcours de formation professionnelle au profit des personnes à la recherche d'un emploi.

Identifiant de la procédure : d105dccb-c0be-4253-961c-174ab7184b6b

Identifiant interne : AO-2024-AFC-011

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Les marchés sont passés selon une procédure adaptée selon des modalités librement définies par l'acheteur. Sous réserve de la recevabilité des offres, les marchés sont attribués, le cas échéant après conduite de négociations, sur la base des critères d'attribution fixés au Règlement de la consultation. Le marché fait l'objet d'un allotissement technique par domaines ou segments de domaines de formation professionnelle définis par référence aux domaines Formacode et, le cas échéant, d'un allotissement géographique. Les formations susceptibles de faire l'objet de bons de commande sont listées au présent avis pour chaque lot. Des formations incluses dans le ou les domaines de formation professionnelle mentionnés dans l'intitulé du lot considéré mais non listées au présent avis, ou des formations dans un lieu distinct des lieux affectés à l'exécution du marché, peuvent faire l'objet de marchés subséquents lorsque le besoin est récurrent ou d'une demande de devis lorsque le besoin est ponctuel, dans les conditions fixées au Dossier de la consultation. Le marché est réservé à une profession déterminée. Le Titulaire se conforme aux dispositions

applicables aux actions de formation professionnelle, en particulier les dispositions du Livre III de la sixième Partie du code du travail.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Transport Basse-Terre (Formacodes : 31805-31816-31807-31895-31828-31826)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Transport Grande-Terre (Formacodes : 31805-31816-31807-31895-31828-31826)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Logistique Basse-Terre (Formacodes : 31734-31768-31876-31845)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Logistique Grande-Terre (Formacodes : 31734-31768-31876-31845)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 22:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : BTP Gros oeuvre Basse-Terre (Formacodes : 22294-22313-22334-22440)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de

l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : BTP Gros ŷuvre Grande-Terre (Formacodes : 22294-22313-22334-22440)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : BTP Second ?uvre Basse-Terre (Formacodes 22490-22294-22685-22671-22403-22486-22478-22357)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : BTP Second oeuvre Grande-Terre (Formacode 22490-22294-22685-22671-22403-22486-22478-22357)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Electricité - Electronique - Electrotechnique Basse-Terre (Formacode : 24086-24069-24146-24431-24047)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Electricité - Electronique - Electrotechnique Grande-Terre (Formacodes : 24086-24069-24146-24431-24047)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Agriculture - Agro-transformation Guadeloupe (Formacodes : 21589-21376-21567-34506)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Hôtellerie restauration Basse-Terre (Formacodes : 42766-42752-42757-21528-42776-42708-42788)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : Hôtellerie restauration Grande-Terre (Formacodes : 42766-42752-42757-21528-42776-42708-42788)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : Commerce Basse-Terre (Formacodes : 34554-45075-34575-34254-31870-34232-35019-42054-21540)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

Titre : Commerce Grande-Terre (Formacodes : 34554-45075-34575-34254-31870-34232-35019-42054-21540)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région

Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0016

Titre : Métiers de la mer Guadeloupe (Formacodes : 31847-23602-21360)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0017

Titre : Mécanique automobile Basse-Terre (Formacodes : 23637-23606-21011-23617)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0018

Titre : Mécanique automobile Grande-Terre (Formacodes : 23637-23606-21011-23617)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 18

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0019

Titre : Tourisme Guadeloupe (Formacodes : 42627-42648-42611-42686)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 19

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à

compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0020

Titre : Création d'entreprise Guadeloupe (Formacodes : 46252-32047-32654-34052-34582-32130-34530-31028)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 20

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant

assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0021

Titre : Service aux entreprises Basse-Terre (Formacodes : 42091-42093-32688-32632-32608-13326-13307-13393-13312-35054-13210-13209-33054-13366-13318-13375-13382-42091-42093-32688-32632-32608-13312)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 21

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de

l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0022

Titre : Service aux entreprises Grande-Terre (Formacodes : 42091-42093-32688-32632-32608-13326-13307-13393-13312-35054-13210-13209-33054-13366-13318-13375-13382-42091-42093-32688-32632-32608-13312)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 22

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0023

Titre : Service aux entreprises Marie-Galante (Formacodes : 42091-42093-32688-32632-32608-13326-13307-13393-13312-35054-13210-13209-33054-13366-13318-13375-13382-42091-42093-32688-32632-32608-13312)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 23

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0024

Titre : Service à la personne Basse-Terre (Formacodes : 34503-44028-43414-42056)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 24

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0025

Titre : Service à la personne Grande-Terre (Formacodes : 34503-44028-43414-42056)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 25

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0026

Titre : Service à la personne Marie-Galante (Formacodes : 34503-44028-43414-42056)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 26

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0027

Titre : Artisanat Guadeloupe continentale (Formacodes 22881-45529-21757-45554)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 27

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0028

Titre : Numérique (inclusif) Guadeloupe (Formacodes :70707-31028-31006-31022-31051-46347-24218-31006-31028)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 28

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0029

Titre : Culture - Animation Guadeloupe (Formacodes : 42623-44067-15459-15436)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 29

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0030

Titre : Travaux Publics Basse-Terre (Formacodes : 22254-22274-22294-22293-22248-22241-22283-22237-22278-22067)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un

seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 30

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0031

Titre : Travaux Publics Grande-Terre (Formacodes : 22254-22274-22294-22293-22248-22241-22283-22237-22278-22067)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un

seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 31

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0032

Titre : Industrie Guadeloupe (Formacodes : 23026-23084-23083-31624-24431-43479)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 32

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0033

Titre : Environnement / Développement Durable Guadeloupe continentale (Formacodes : 12598-12554-12582-12592-21027)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 33

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0034

Titre : Préparation aux concours de la fonction publique Guadeloupe continentale (Formacodes : 15073-13030)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 34

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0035

Titre : Sécurité Guadeloupe (Formacodes : 42810-42822-42854)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 35

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à

compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0036

Titre : Sport Guadeloupe (Formacodes : 15436-15491)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 36

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code

et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0037

Titre : Compétences transverses GSC (Formacodes : 15050-15235-15041-15234)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 37

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine

juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0038

Titre : Compétences transverses CANBT (Formacodes : 15050-15235-15041-15234)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 38

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de

l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0039

Titre : Compétences transverses CAP EXCELLENCE (Formacodes : 15050-15235-15041-15234)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 39

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0040

Titre : Compétences transverses NGT (Formacodes : 15050-15235-15041-15234)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 40

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0041

Titre : Compétences transverses CARL (Formacodes : 15050-15235-15041-15234)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 41

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0042

Titre : Compétences transverses Marie-Galante (Formacodes : 15050-15235-15041-15234)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 42

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0043

Titre : Compétences transverses SXM (Formacodes : 15050-15235-15041-15234)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 43

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0044

Titre : BTP Gros oeuvre SXM (Formacodes : 22481-98821)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 44

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0045

Titre : BTP Second ?uvre Saint-Martin (Formacode 22490-22294-22685-22671-22403-22486-22478-22357)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 45

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0046

Titre : Electricité - Electronique - Electrotechnique Saint-Martin (Formacodes : 22635-24021-24086-24069-24047)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 46

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0047

Titre : Hôtellerie restauration Saint-Martin (Formacodes : 42766-42752-42757-21528-42776-42708-42788)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 47

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0048

Titre : Commerce Saint-Martin (Formacodes : 34554-45075-34575-34254-34559-42054-21540-31768)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 48

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0049

Titre : Métiers de la mer Saint-Martin (Formacodes : 31847-21360-31872-43437-31890-42854)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 49

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0050

Titre : Tourisme Saint-Martin (Formacode : 42686)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus

avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 50

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0051

Titre : Création d'entreprise Saint-Martin (Formacodes : 46252-32047-32654-34052-34582-32130-34530-31028)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 51

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0052

Titre : Numérique (inclusif) Saint-martin (Formacodes :70707-31028-31006-31022-31051-46347-24218)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 52

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0053

Titre : Travaux Publics Saint-martin (Formacodes : 22062-31717-31795-22010-22001)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 53

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0054

Titre : Environnement / Développement Durable Saint-Martin (Formacodes : 12598-12554-12582-12592-21027)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 54

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail

Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0055

Titre : Sport Saint-Martin (Formacodes : 15436-15491- 15466)

Description : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet l'achat de parcours de formation professionnelle au bénéfice des demandeurs d'emploi de la région Guadeloupe et Iles du Nord. Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un seul Titulaire selon les indications données au présent avis pour chaque lot. Ils sont conclus avec un montant maximum fixé au présent avis pour chaque lot pour la période ferme d'exécution du marché.

Identifiant interne : 55

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L5511 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L5511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant

assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L5211 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional de France Travail Guadeloupe et Iles du Nord. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : France Travail Guadeloupe et Iles du Nord

Numéro d'enregistrement : 13000548124556

Adresse postale : France travail Guadeloupe et IDN Parc d'activités Antillopôle Pôle Caraïbes

Ville : Les Abymes

Code postal : 97139

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : achats.97110@francetravail.fr

Téléphone : 0590383170

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Basse-Terre

Numéro d'enregistrement : 17971000900038

Adresse postale : 6 rue Victor Hugues

Ville : Basse-terre

Code postal : 97100

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : ffa5f818-1721-4374-87c6-c119d54a2947-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : La date limite de réception des offres a été prolongée et ce jusqu'au Mercredi 11 Décembre 2024 à 12h00 (Heure locale Guadeloupe) suite à des modifications apportées dans le document de la consultation.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : cf504150-99dd-4fde-ae88-66ed8b6d2796 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché – régime assoupli

Date d'envoi de l'avis : 05/11/2024 à 18:03

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/11/2024